

CONTACTS		
Antenne Locale d'Insertion	Communes du secteur	Adresses
NORD GRANDE-TERRE	Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis, Anse-Bertrand, Le Moule	Lasserre 97111 MORNE-A-L'EAU ☎ 0590 47 85 35
SUD GRANDE-TERRE	Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, Désirade, Marie-Galante	Pôle médico-social Rue du Dr Hélène Perrinet 97190 GOSIER ☎ 0590 84 66 29
CENTRE	Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault	Grand Camp 97139 LES ABYMES ☎ 0590 47 47 20
NORD BASSE-TERRE	Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies, Pointe-Noire, Petit-Bourg, Goyave,	Immeuble Aventura Route Nationale 2 97115 SAINTE-ROSE ☎ 0590 47 85 15
SUD BASSE-TERRE	Capesterre-Belle-Eau, Trois-Rivières, Gourbeyre, Vieux-Fort, Basse-Terre, Saint-Claude, Baillif, Bouillante, Les Saintes	Hôtel du Département, Boulevard du Gouverneur Félix Eboué Bâtiment DGAI 97100 BASSE-TERRE ☎ 0590 81 01 22



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

Direction Générale Adjointe de l'Insertion (DGAI)

Hôtel du Département
Boulevard du Gouverneur Général F. EBOUE
97100 BASSE-TERRE

Tél. : 0590 99 77 77 ou 0590 99 77 27

Insertion

COHESION SOCIALE

Le Bilan de compétences



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

Solidaire,
tout au long de la vie.

www.cd971.fr #CD971

Le Bilan de compétences qu'est-ce que c'est ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, si besoin, de formation.

Qui peut bénéficier du Bilan de compétences ?

Le bilan de compétences s'adresse aux :

- Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active),
- Salariés,
- Ex bénéficiaires du RSA en contrats aidés (ex : Contrats Unique d'Insertion), moyennement éloignés de l'emploi

Quels sont les objectifs du Bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est l'analyse approfondie de vos compétences personnelles et professionnelles, et de vos aptitudes et motivations.

Réalisé sur une période variant de 1 à 2 mois maximum, le bilan de compétences est avant tout, une démarche individuelle. Néanmoins, cette prestation pourra alterner des phases collectives (ateliers, tests...) et des entretiens personnalisés, réalisés par des professionnels (psychologues, orthophonistes...) sélectionnés en fonction des spécificités et/ou particularités de vos activités.

Le bilan de compétences a pour objectif(s) de :

- Aider à l'élaboration de votre projet professionnel (En particulier, si vous êtes femme et précaire)
- Situer votre niveau pour une formation en illettrisme
- Valider en urgence votre projet de formation individuelle ou collectif
- Evaluer sur un métier exercé vos compétences théoriques et pratiques
- Préparer votre recherche d'emploi ou votre « Validation des Acquis de l'Expérience »
- Accompagner avant votre choix de créer une entreprise

Ainsi, le bilan de compétences conforte le projet professionnel.

Comment bénéficier d'un Bilan de compétences ?

Si vous faites valider votre demande dans votre Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE), votre bilan de compétences sera intégralement pris en charge et vous n'aurez rien à payer.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

1. Vous rapprocher de votre référent unique d'insertion.
2. Répondre à la convocation que vous recevrez à votre domicile en vous rendant au centre de bilan de compétence

Attention !

Dans tous les cas, les résultats détaillés de votre bilan de compétences vous seront communiqués afin de vous permettre de mieux utiliser vos atouts professionnels et personnels dans des négociations d'emploi ou lors de votre futur choix de carrière.

